

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 12 DECEMBRE 2023 -

DÉCISION N° 23 - 09 - 070

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 20 juin 2023 s'est réuni le mardi 12 décembre 2023 à partir de 14 heures au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Présents :

- Fabienne PERRIN (vice-présidente)
- Pierre DEVEDEUX (vice-président)
- Georges ZIEGLER (Président)

Excusés :

- Nicole PEYCELON (membre du bureau)
- Luc FRANCOIS (vice-président)

Décision 1 : L'attribution du marché ayant pour objet la fourniture de services de communications électroniques.

Conformément à la réglementation, le SDIS de la Loire remet en concurrence la fourniture de ses services de communications électroniques.

Dans ce cadre, le SDIS de la Loire a décidé de procéder à un appel d'offres ouvert de services de téléphonie fixe, téléphonie mobile, d'accès à Internet et de fourniture de terminaux mobiles et accessoires. Les services de téléphonie administrative et opérationnelle ne sont ici pas concernés.

Le présent marché est passé en trois lots séparés à savoir :

- Lot n°1 : Connexions internet et Trunk SIP *
- Lot n° 2 : Téléphonie mobile (abonnements et communications)
- Lot n° 3 : Fourniture de terminaux mobiles et accessoires, SAV et prestations associées.

Les différents lots de ce marché sont attribués au regard des critères définis au règlement de la consultation.

La commission d'appel d'offres a examiné ce dossier le 7 décembre 2023.

**Vu le rapport présenté par le Président,
le bureau prend la décision suivante :**

Article 1 :

Le bureau confirme le choix de la commission d'appel d'offres réunie le 7 décembre 2023 attribuant le marché ayant pour objet la fourniture de services de communications électroniques comme suit :

Lot	Désignation	Société retenue
1	Connexions internet et Trunk SIP *	Koesio Networks 53 Avenue des Langories 26000 VALENCE
2	Téléphonie mobile (abonnements et communications)	Bouygues Télécom 37-39 rue Boissière 75116 PARIS
3	Fourniture de terminaux mobiles et accessoires, SAV et prestations associées	Betoobe 19C Avenue Schweitzer 13210 SAINT REMY DE PROVENCE

Article 2 :

Le Président est autorisé à signer toutes les pièces du marché.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du Conseil d'administration
du service départemental
d'incendie et de secours de la Loire



Georges ZIEGLER